

## 1. DNB 2024

## 2. ORIENTATION

- PROCEDURES
- PRESENTATION DES 2 VOIES
  - Professionnelle
  - Générale et technologique

# I) Le DNB : ce qui est évalué

## Maîtrise du socle commun Contrôle continu

le niveau de maîtrise pour chacune des 8 composantes :

- maîtrise insuffisante : 10 points
- maîtrise fragile : 25 points
- maîtrise satisfaisante : 40 points
- très bonne maîtrise : 50 points

Soit au maximum 400 points

## Examen terminal et ORAL 26 JUIN 2024

**Quatre épreuves écrites sur 300 points : lundi 1er et mardi 2 juillet 2024**

- Epreuve écrite de français, 3h : 100 points
- Epreuve de mathématiques, 2h : 100 points
- Histoire et géographie, éducation morale et civique, 2h : 50 points
- Épreuve de sciences, 2 fois 1/2h : 50 points  
(physique-chimie, ou SVT ou et technologie)

**Epreuve orale 15 min sur 100 points mardi 6 juin**

Soutenance d'un projet mené au cours d'un parcours (Avenir, Citoyen, Education artistique et culturel, Santé) 100 points.

Soit au maximum 400 points

## Enseignements de complément : latin

Objectifs d'apprentissage du cycle :

- atteints 10 points
- dépassés 20 points

# Oral blanc du DNB

- 19 avril 2024
- Oral non noté
- 2 avril : les élèves doivent rapporter la fiche indiquant le sujet choisi en plus du « parcours avenir » (stage d'observation).

ÉPREUVE ORALE    DNB 2024    G PHILIPPE

Date de l'épreuve officielle: **mardi 26 juin 2024**

Communication du choix du sujet **mi-mai 2024**

Durée épreuve :            **15 minutes**  
   5' d'exposé + 10' entretien avec le jury

**Evaluation** : L'épreuve est notée sur **100 points** :  
                                 Maîtrise de l'expression orale : 50 points  
                                 Maîtrise du sujet présenté : 50 points

## FICHE EVALUATION ORAL DNB 2024

Maîtrise de l'expression orale = / 50	S'exprimer Diction, posture	Candidat mutique ou attitude désinvolte	Expression peu audible, phrases non construites, élève volontaire	Expression audible, langage maîtrisé, effort dans la présentation	Expression claire et audible, niveau de langue adapté, candidat à l'aise
		1 2 3 4	5 6 7 8	9 10 11 12	13 14 15
	Communiquer Vocabulaire	Vocabulaire inadapté avec un langage familier	Quelques mots de vocabulaire spécifique au projet	Vocabulaire spécifique globalement utilisé à bon escient	Vocabulaire spécifique maîtrisé
		1 2	3 4 5	6 7 8	9 10
	Echanger	Echanges laborieux, aucune réponse du candidat	Echanges laborieux mais efforts du candidat	Quelques flottements mais candidat plutôt à l'aise dans l'échange	Réponses réfléchies et pertinentes, candidat parfaitement à l'aise
1 2 3 4		5 6 7 8	9 10 11 12	13 14 15	
Gestion du temps de l'exposé (5min) et d'un éventuel support	Exposé beaucoup trop court Le candidat s'est contenté de lire son support	<b>Temps trop court (moins de trois minutes) ou trop long (plus de 7 minutes). Le candidat aurait gagné à utiliser un support plus structuré / aurait gagné à se détacher davantage du support.</b>	Le candidat a respecté le temps imparti, malgré éventuellement des parties de durées inégales Si le candidat a utilisé un support, c'est pertinent	Le candidat a proposé un exposé équilibré, rythmé et a respecté le temps imparti Si un support a été utilisé, il est venu enrichir la présentation de manière très pertinente	
	1 2	3 4 5	6 7 8	9 10	
Maîtrise du sujet présenté = / 50	Structurer Plan	Etapas (plan) du projet non présentées	Etapas (plan) du projet présentées sommairement	Etapas (plan) du projet présentées avec quelques manques et erreurs	Etapas (plan) du projet présentées avec clarté et précision et choix justifiés
		1 2	3 4 5	6 7 8	9 10
	Décrire Qui ? Quoi ? Quand ? Où ? Savoir restituer ce qui a été vu Donner des informations	Projet pas ou brièvement présenté Description incomplète et maladroite. L'ensemble manque de cohérence et de rigueur	Projet présenté mais des informations sont manquantes Description maladroite, l'ensemble manque de rigueur.	Projet présenté mais quelques informations manquantes Description bien construite, détaillée et claire. Le contenu forme un ensemble cohérent	Projet présenté complètement Description très détaillée et pertinente, traduit un travail précis d'observation
		1 2 3 4	5 6 7 8	9 10 11 12	13 14 15
	Analyser Comment ? Pourquoi ?	Aucune analyse ou très maladroite et décousue. Grandes difficultés à mesurer son implication dans le projet	Début d'analyse, mais incomplète et / ou manque de recul. Difficultés à mesurer l'implication du candidat dans le projet et dans le parcours.	Analyse pertinente. Le candidat est en mesure de faire un bilan du projet présenté dans le cadre de son parcours.	Analyse riche et très pertinente. La réflexion est approfondie et enrichit le candidat dans la construction de son parcours.
1 2 3 4		5 6 7 8	9 10 11 12	13 14 15	
Les bénéfices de l'objet d'étude / du parcours pour l'élève Prendre du recul et présenter une démarche personnelle	Aucun bénéfice tiré.	Peu de bénéfices tirés.	Bénéfices tirés partiellement identifiés	Bénéfices clairement identifiés	
	1 2	3 4 5	6 7 8	9 10	
Expression en langue étrangère : BONUS		La production en langue étrangère de l'élève est très courte / très maladroite et n'apporte pas un plus dans sa soutenance orale	De timides efforts La production en langue étrangère est courte/maladroite et l'apport pour la soutenance orale est très limité	Des efforts pour produire en langue étrangère L'intervention est globalement cohérente et apporte un plus dans la soutenance orale de l'élève	L'intervention de l'élève en langue étrangère est cohérente et bien construite Elle vient s'articuler de manière pertinente pour illustrer la soutenance orale

# PREPARATION DU DNB

- DNB BLANC (écrit) : 28 et 29 mars 2024
- ENTRAINEMENT ORAL : vendredi 19 avril 2024
- Préparation à l'épreuve de l'oral par les enseignants sur demande des élèves

# Nouveauté 2024

- Suppression du correctif académique

## II) procédures

ORIENTATION 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> trimestre

VŒUX D'ORIENTATION



DÉCISION D'ORIENTATION

(chef d'établissement sur proposition du conseil de classe)

AFFECTATION en mai et juin

CHOIX DU LYCEE vœux d'affectation



**AFFELNET : procédure académique**



# Pour les 2 procédures :

## Scolarité services

Le compte EduConnect d'un représentant légal permet:

- **sur l'onglet Orientation** : de saisir les intentions et d'accuser réception de l'avis donné par le conseil de classe
- **sur l'onglet Affectation** : de saisir les vœux de formation dans un établissement (Affelnet lycée)

Le compte d'un élève permet uniquement de consulter les saisies effectuées par le représentant légal.

# ORIENTATION : PHASE 1

## COMMENT DEMANDER SA VOIE D'ORIENTATION APRÈS LA 3<sup>e</sup> ?

DE QUOI AVEZ-VOUS BESOIN POUR  
VOTRE DÉMARCHE EN LIGNE ?

De votre identifiant et mot de passe  
de votre compte EduConnect  
ou utilisez France Connect.

Plus d'informations au verso.

**INTENTIONS D'ORIENTATION** Du : 30/01/2024 Au : 12/03/2024

Conseil de classe du 2<sup>e</sup> trimestre/1<sup>er</sup> semestre : 14/03/2024

### 1 Avant le conseil de classe

Connectez-vous au portail Scolarité Services : [teleservices.education.gouv.fr](https://teleservices.education.gouv.fr)  
Choisissez le service « orientation » pour **indiquer votre intention d'orientation parmi les possibilités suivantes** : 2<sup>de</sup> générale et technologique ou 2<sup>de</sup> professionnelle ou 1<sup>re</sup> année de CAP.  
Vous pouvez saisir jusqu'à trois intentions d'orientation par ordre de préférence.

### 2 Après le conseil de classe

Connectez-vous pour **consulter l'avis provisoire du conseil de classe et en accuser réception.**

# ORIENTATION : 4 PHASES

1

À partir du **19/02**

Je saisis mes intentions provisoires

Conseils de classe 2<sup>ème</sup>  
trimestre  
Du 13 au 24 mars 2024

2

Après le conseil de classe du 2<sup>ème</sup> trimestre/1<sup>er</sup> semestre

Je prends connaissance de l'avis provisoire du conseil de classe

3

À partir du **15/03**

Je saisis mes choix définitifs

Conseils de classe 3<sup>ème</sup>  
trimestre  
à définir en mai

4

Après le conseil de classe du 3<sup>ème</sup> trimestre/2<sup>d</sup> semestre

Je donne une réponse à la proposition d'orientation du conseil de classe

# ORIENTATION : PHASE 1

Un seul des représentants légaux de l'élève peut effectuer la **saisie des intentions provisoires** :

- au moins 1 intention,
- jusqu'à 3 intentions :
  - 2de générale et technologique ou 2de STHR
  - 2de professionnelle
  - 1re année de CAP

Le rang détermine l'ordre de préférence.

Les intentions peuvent être modifiées jusqu'à la fermeture du téléservice par l'établissement avant les conseils de classe. **Fermeture mardi 12 mars 2024**

# ORIENTATION : PHASE 1

Important : le catalogue des offres de formation du service en ligne affectation est consultable toute l'année à l'adresse :

<https://affectation3e.phm.education.gouv.fr>



🕒 Actualités

🎒 Bourse de lycée

📍 Orientation

📄 Fiche de renseignements

**Phase provisoire**  
Intentions  
Courant 2<sup>e</sup> trimestre

**Phase provisoire**  
Avis provisoires  
Après le conseil de  
classe du 2<sup>e</sup> trimestre

**Phase définitive**  
Choix définitifs  
Courant 3<sup>e</sup> trimestre

**Phase définitive**  
Propositions  
Après le conseil de  
classe du 3<sup>e</sup> trimestre

Vous choisissez une ou plusieurs voies d'orientation parmi les possibilités suivantes :

- 2<sup>de</sup> générale et technologique ;
- 2<sup>de</sup> professionnelle ;
- 1<sup>re</sup> année de CAP.

Le conseil de classe du deuxième trimestre indiquera pour chaque voie d'orientation demandée son avis (favorable, réservé ou défavorable).

Vous pourrez consulter l'avis du conseil de classe et en accuser réception.

Les intentions d'orientation et les avis provisoires du conseil de classe sont indicatifs et sont le début d'un dialogue qui prépare le choix définitif.

Pour préparer son projet d'orientation votre enfant peut s'informer :

- au CDI et au CIO ;
- sur le site de [l'Onisep](#) ;
- sur le site « [l'orientation en 3<sup>e</sup> et l'affectation en lycée](#) ».

[Je saisis les intentions d'orientation](#)

Actualités

Bourse de lycée

Orientation

Fiche de  
renseignements

## Intentions d'orientation

Deuxième trimestre :

DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Intention(s) d'orientation.



**Vous devez valider vos intentions afin qu'elles soient prises en compte.**

Vous devez obligatoirement saisir une voie d'orientation.

Vous pouvez en saisir jusqu'à 3.

Leur ordre d'affichage correspond à votre ordre de préférence.

“ Nous souhaitons pour la rentrée prochaine :

+ Ajouter une intention

Annuler

Valider les intentions

Cette procédure de dialogue ne s'applique pas au redoublement exceptionnel décidé par le chef d'établissement, ni aux parcours particuliers hors système éducatif (services médicalisés, sociaux...) pour lesquels une procédure spécifique existe par ailleurs. Si vous êtes dans une de ces situations, veuillez contacter le chef d'établissement.

Le bouton « + Ajouter une intention » ouvre une pop-up qui permet la sélection d'une voie d'orientation, les intentions doivent être validées pour être enregistrées

## → Rang 1

Les champs suivis d'une étoile sont obligatoires.

Veuillez sélectionner une voie d'orientation : (\*)

- 2<sup>de</sup> générale et technologique ou 2<sup>de</sup> STHR  
STHR : Sciences et Technologies de l'Hôtellerie et de la Restauration
- 2<sup>de</sup> professionnelle
- 1<sup>re</sup> année de CAP

Annuler

Valider

**La sélection d'une voie se fait dans l'ordre de préférence, il est possible de les modifier jusqu'à la fermeture du service en ligne Orientation à la date indiquée par le chef d'établissement**



Actualités

Bourse de lycée

Orientation

Fiche de  
renseignements

## Intentions d'orientation

Deuxième trimestre :  
DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Intention(s) d'orientation.



**Vous devez valider vos intentions afin qu'elles soient prises en compte.**

Vous devez obligatoirement saisir une voie d'orientation.

Vous pouvez en saisir jusqu'à 3.

Leur ordre d'affichage correspond à votre ordre de préférence.

**Le récapitulatif des intentions  
d'orientation saisies est affiché  
et doit être validé pour être  
enregistré**

# 2<sup>de</sup> générale et technologique ou 2<sup>de</sup> STHR

Fermer x

→ Rang 1

Les champs suivis d'une étoile sont obligatoires.

Veillez sélectionner une voie d'orientation : (\*)

2<sup>de</sup> générale et technologique ou 2<sup>de</sup> STHR  
STHR : Sciences et Technologies de l'Hôtellerie et de la Restauration

2<sup>de</sup> professionnelle

1<sup>re</sup> année de CAP

Annuler Valider

Il n'y a pas d'autres informations à compléter pour la sélection de 2<sup>de</sup> GT ou 2<sup>de</sup> STHR

## → Rang 2

Les champs suivis d'une étoile sont obligatoires.

Veuillez sélectionner une voie d'orientation : (\*)

- 2<sup>de</sup> générale et technologique ou 2<sup>de</sup> STHR  
STHR : Sciences et Technologies de l'Hôtellerie et de la Restauration
- 2<sup>de</sup> professionnelle
- 1<sup>re</sup> année de CAP

2<sup>de</sup> professionnelle :

Vous pouvez préciser la/les spécialité(s) ou famille(s) de métiers (256 caractères maximum) :

- Sous statut scolaire**  
Votre enfant reste élève ; il suit des enseignements généraux et professionnels au lycée professionnel ; il effectue des périodes de formation (stages) en entreprise de plusieurs semaines durant son cursus de formation.
- Sous statut d'apprenti**  
Votre enfant devient apprenti et est considéré comme un salarié avec un contrat de travail. Son temps de formation est partagé entre un centre de formation d'apprentis (CFA) et une entreprise. Votre enfant doit dès maintenant se mettre à la recherche d'un employeur. Il peut être accompagné dans cette démarche par le CFA.

Annuler

Valider

## → Rang 3

Les champs suivis d'une étoile sont obligatoires.

Veuillez sélectionner une voie d'orientation : (\*)

- 2<sup>de</sup> générale et technologique ou 2<sup>de</sup> STHR  
STHR : Sciences et Technologies de l'Hôtellerie et de la Restauration
- 2<sup>de</sup> professionnelle
- 1<sup>re</sup> année de CAP

1<sup>re</sup> année de CAP :

Vous pouvez préciser la/les spécialité(s) (256 caractères maximum) :

- Sous statut scolaire**  
Votre enfant reste élève ; il suit des enseignements généraux et professionnels au lycée professionnel ; il effectue des périodes de formation (staged) en entreprise de plusieurs semaines durant son cursus de formation.
- Sous statut d'apprenti**  
Votre enfant devient apprenti et est considéré comme un salarié avec un contrat de travail. Son temps de formation est partagé entre un centre de formation d'apprentis (CFA) et une entreprise. Votre enfant doit dès son inscription au collège être cotisé par ses parents et son employeur. Il peut être cotisé par ses parents et son employeur ou par ses parents seuls.

Annuler

Valider



The screenshot shows a web interface with a left sidebar and a main content area. The sidebar contains four menu items: 'Actualités', 'Bourse de lycée', 'Orientation' (which is highlighted with a blue bar and a circle icon), and 'Fiche de renseignements'. The main content area has a title 'Intentions d'orientation' followed by the text 'Deuxième trimestre : DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Intention(s) d'orientation.' Below this is a grey information box with an information icon and the heading 'Vos intentions ont bien été validées'. The text inside the box states that a confirmation email will be sent to legal representatives if a valid email address is provided in their profile, and that users can modify their orientation requests until the end of the tele-service.

Actualités

Bourse de lycée

Orientation

Fiche de renseignements

## Intentions d'orientation

Deuxième trimestre :  
DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Intention(s) d'orientation.

**Vos intentions ont bien été validées**

Un courriel de confirmation va être envoyé aux représentants légaux si une adresse électronique valide est indiquée dans leur fiche de renseignements. Si ce n'est pas le cas, chaque représentant peut la compléter à partir du portail Scolarité Services.

Vous pouvez modifier vos demandes d'orientation jusqu'à la fermeture du téléservice.

**Un courriel avec le récapitulatif des intentions d'orientation saisies est transmis à chaque représentant légal**

# ORIENTATION : PHASE 1

**Mail de confirmation** : Un mail récapitulatif devrait être envoyé aux deux représentants légaux, lorsque celui qui a effectué ou modifié la saisie se déconnecte de sa session.

Si le représentant légal ne valide pas les intentions saisies, celles-ci ne seront pas enregistrées.

Nous vous contacterons si nous constatons un problème de saisie.

VOIE PROFESSIONNELLE : 2 PRO OU CAP

De janvier aux vacances de printemps :

Mini stages en lycées professionnels

Sur

inscription au secrétariat du collège  
par l'intermédiaire des professeurs principaux

## Mes services



- Actualités
- Bourse de lycée
- Orientation**
- Fiche de renseignements

<b>Phase provisoire</b> Intentions Courant 2 <sup>e</sup> trimestre	<b>Phase provisoire</b> Avis provisoires Après le conseil de classe du 2 <sup>e</sup> trimestre	<b>Phase définitive</b> Choix définitifs Courant 3 <sup>e</sup> trimestre	<b>Phase définitive</b> Propositions Après le conseil de classe du 3 <sup>e</sup> trimestre
---	--	---	--

Après avoir pris connaissance de l'avis du conseil de classe, vous accusez réception des avis provisoires. Pour préparer votre choix définitif, vous pouvez prendre rendez-vous avec le professeur principal et le psychologue de l'éducation nationale.

La participation aux journées portes ouvertes des lycées et aux salons d'orientation permet de poursuivre la réflexion. A partir du mois d'avril, vous pouvez consulter dans le Téléservice Affectation les offres de formation après la 3<sup>e</sup> et pour vous informer.

**Je consulte et j'accuse réception des avis provisoires du conseil de classe**

**L'accusé de réception des avis du conseil de classe pourra être effectué indifféremment par l'un ou l'autre des représentants légaux**



# ORIENTATION : PHASE 3 ET 4

**PHASE 3** : Vœux définitifs avant le conseil de classe du 3<sup>ème</sup> trimestre → procédure identique

Conseil de classe du 3<sup>ème</sup> trimestre → Proposition définitive d'orientation

**PHASE 4** : Réponse à la proposition d'orientation du conseil de classe.

Si la proposition n'est pas conforme au vœu de la famille → dialogue avec le chef d'établissement.

# PHASE D'AFFECTION Téléservice Affectation

- Ouverture à partir du 5 avril 2024  
(consultation des formations)
- Saisie ouverte du 6 au 27 mai 2024 (**Dates prévisionnelles**)
- 10 vœux dans l'académie  
(5 vœux si hors académie)
- 1 vœu = 1 formation dans un établissement

# PHASE D'AFFECTION

## Téléservice Affectation

- Concerne à la fois la voie générale et technologique et la voie professionnelle
- Lycées généraux et technologiques de secteur :
  - Honoré d'Estienne d'Orves
  - Livet
- Tous lycées professionnels

# CAS PARTICULIERS

- Demande d'une 2GT dans un lycée autre que le lycée de secteur
- Informer le professeur principal de votre enfant
- Compléter une demande de dérogation qui sera transmise par le collège
- Recrutement sur formations spécifiques

# RECRUTEMENT FORMATIONS SPECIFIQUES

- Mi-Avril : constitution des dossiers à transmettre au collège
- Sections spécifiques (Voie GT)  
Abibac, Bachibac, Esabac, Sections internationales
- Sections spécifiques (Voie Pro)  
Métiers de sécurité, aéronautique option avionique, de la mer, prothésiste dentaire
- Résultats le 20 mai afin de valider les vœux sur Affelnet avant le 31 mai

# COMMENT AIDER VOTRE ENFANT ?

- DIALOGUE AVEC LE PROFESSEUR PRINCIPAL
- MME LE GALLOU  
psychologue de l'Education Nationale  
CONSEILLERE D'ORIENTATION
- Portes ouvertes des lycées
- S'INFORMER, SE DOCUMENTER AVEC VOTRE ENFANT

# Test de positionnement numérique en anglais : Ev@lang

## *Début mars*

- Mise en place par le ministère de l'Éducation nationale
- Test adaptatif en fonction du niveau de compétence de l'élève (30 min en moyenne)
- Test sur la compréhension de l'oral, de l'écrit, la grammaire, le lexique
- Test passé au collège en salle multimédia

# PIX

## PIX : c'est quoi ? → Plateforme nationale – Référentiel européen

- Pour développer les compétences numériques : référentiel européen , 16 compétences réparties dans 5 domaines, 8 niveaux
- Pour établir des certifications de niveau dans ces compétences.  
Certification en 3<sup>ème</sup> et en terminale dans les établissements scolaires

## Certification prévue au collège G PHILIPPE pour les 3<sup>èmes</sup> en 2024

- Certification des compétences numériques en avril et mai . Pour pouvoir passer la certification, il faut être inscrit sur la plateforme et avoir validé au moins 5 compétences en niveau 1.
- Préparation à partir de mars dans la continuité de ce qui a été fait en 4<sup>ème</sup> : vérification de l'inscription de chaque élève et du niveau déjà atteint dans les compétences travaillées par l'élève



# Dates à noter

- *Jusqu'au 12 mars 2024. Faire connaître son choix d'orientation (Educonnect; téléservice orientation)*
- 28 et 29 mars 2024 : DNB blanc, épreuves écrites
- *14 mars - 2 avril 2024 : conseils de classes du deuxième trimestre et retour aux familles des avis provisoires d'orientation des conseils de classes*
- 8 avril 2024 : Début de la phase définitive
- 19 avril 2024 : DNB blanc, épreuve orale + PIX
- *Du lundi 6 au lundi 27 mai 2024 saisie des vœux d'affectation par les familles*
- 25 juin : fin des cours
- 26 juin : Epreuve de soutenance orale du DNB
- *26 juin : Publication des résultats des affectations et début des inscriptions*
- 1<sup>er</sup> et 2 juillet : Epreuves écrites du DNB